

Vers une autorégulation de l'éthique des activités économiques : entre incitations et contraintes

Journée d'étude – 19 novembre 2021

**Sous la Direction scientifique de M. Olivier Debat
Université Toulouse Capitole - Manufacture des Tabacs -**

21, 22 Allée de Brienne – MS001

L'éthique est une notion protéiforme et pluridisciplinaire, à la fois transcendantale et collective pour le droit, intériorisée et personnelle pour la sociologie. Les scandales économiques, financiers, humanitaires et environnementaux des dirigeants et des entreprises multinationales ont fait émerger, depuis une quarantaine d'année, la nécessité de renforcer les standards et barrières éthiques : de Enron à HSBC, de Bernard Madoff à Carlos Ghosn, de la pollution de l'Erika au réchauffement climatique global, de la mise en cause de Elf dans la guerre civile au Congo à celle de Lafarge pour ses relations commerciales avec Daesh. Le mouvement est mondial et, sous l'influence majoritaire des Etats-Unis et des systèmes anglo-saxons, des outils juridiques se développent et s'adaptent, dans l'Union Européenne et en France.

A ce titre, notre système juridique mute en multipliant, d'une part, les incitations à l'encontre des acteurs économiques, qu'il s'agisse de les pousser à se soumettre volontairement à des normes éthiques consensuelles ou de les contraindre purement et simplement, par la loi, à mettre en place des dispositifs de contrôle, de prévention et ou de surveillance de leurs propres activités ou de celles de leur partenaire. Il s'agit aussi d'impliquer la société civile en favorisant et en protégeant la remontée d'informations quant aux manquements éthiques, afin que l'autorité judiciaire puisse s'en saisir. Enfin, ceci passe également par l'instauration légale de structures entrepreneuriales purement et simplement dédiées à des activités par essence éthiques ou vouées à la promotion de valeurs éthiques. En conséquence, l'enjeu est de mettre en place des conditions juridiques de nature à générer une autorégulation, par les acteurs économiques et la société civile, du respect de l'éthique dans l'exercice des activités économiques. La question du développement de l'éthique des activités économiques recèle des aspects juridiques mais également économiques, sociologiques, comptables et mercantiles, certaines sociétés commerciales ayant fait du respect des valeurs éthiques un instrument d'autopromotion et de communication.

Chartes éthiques, responsabilité sociétale des entreprises, raison d'être, devoir de vigilance, lanceur d'alerte ou encore compliance, sont ainsi les concepts et notions clefs de cette thématique, articulés entre les mécanismes d'incitation et les contraintes légales. Le droit des obligations, le droit des sociétés, le droit du travail, le droit de l'environnement, le droit pénal, le droit fiscal et le droit de la compliance en sont les domaines d'application.

PROGRAMME

8h30 - Mot d'accueil (Sébastien SAUNIER, professeur)

8h35 Propos introductif (Olivier DEBAT, professeur)

8h50 **PARTIE 1- L'ESSOR DE L'AUTORÉGULATION DE L'ÉTHIQUE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES : UN CONTEXTE FAVORABLE** (présidence Jean DEVEZE, professeur)

8h55 I- L'éthique dans une perspective géopolitique (Thierry GARCIN, professeur)

9h25 *Discussion avec le public : 10 mn*

9h35 II- L'éthique économique de l'UE dans *La clef USB* de Jean-Philippe Toussaint et *La Capitale* de Robert Menasse (Gil CHARBONNIER, maître de conférences)

10h05 *Discussion avec le public 10 mn puis Pause*

10h30 **PARTIE 2 - L'ESSOR DE L'AUTORÉGULATION DE L'ÉTHIQUE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES : SES TRADUCTIONS JURIDIQUES**

I- **Les acteurs incités à promouvoir l'éthique** (présidence Catherine GINESTET, professeure)

10h35 A- La société civile lato sensu : développement pluridisciplinaire du statut des lanceurs d'alerte (Fabien VESSIO, Docteur en droit, qualifié maître de conférences)

11h05 *Discussion avec le public : 10 mn*

11h15 B- Les sociétés personne-morale et leur dirigeant : *soft Law*, chartes et codes éthiques (Marion LAROUER, maître de conférences)

11h45 *Discussion avec le public 10 mn puis Pause déjeuner*

13h30 II- **Les outils juridiques contraignant à l'éthique** (présidence Philippe LE TOURNEAU, professeur émérite)

13h35 A- La fiscalité peut-elle développer l'éthique environnementale ? (Fabrice BIN, maître de conférences)

14h05 *Discussion avec le public : 10 mn*

14h15 A- Devoir de vigilance et structures sociétaires éthiques (Nadège JULLIAN, professeur)

14h45 *Discussion avec le public : 10 mn*

14h55 B- La compliance imposée en droit des affaires (Arnaud MALIK, docteur en droit)

15h25 *Discussion avec le public : 10 mn puis Pause*

15h55 III- **TABLE RONDE : FAUT-IL RENFORCER L'AUTORÉGULATION DE L'ÉTHIQUE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ?** (présidence Emmanuel PUTMAN, professeur)

(Emmanuel PUTMAN, professeur ; Lycette CONDE, maître de conférences ; Jean DEVEZE, professeur émérite ; Emmanuelle NEGRE, maître de conférences ; David SENAT, Avocat général)

16h55 *Discussion avec le public : 10 mn puis Pause*

17h20 Propos conclusif (Jacques MESTRE, professeur émérite)